

CPPNI BRANCHE IEG
SÉANCE DU 18 MAI 2021

DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES

Le dialogue de Branche dans les IEG est entré dans une nouvelle ère avec l'accord « Dialogue Social de Branche » signé en début d'année.

Nouvelle ère et nouvel accord qui vont dans le sens d'une accélération du détricotage de nos acquis sociaux, accélération intervenant au plus mauvais moment.

Symbole sans doute de la volonté de privilégier la qualité sur la quantité, cet accord **fait disparaître 12 % des moyens en temps attribués aux fédérations syndicales**. La diminution de ces moyens syndicaux sera synonyme d'une **diminution des moyens de défense des personnels** des Industries Électriques et Gazières et cela ne présage rien de bon vu du contexte actuel !

Plus sournoisement, cet accord **valide la notion d'obsolescence pour des textes statutaires** qui sont les piliers de la protection que donne notre corpus réglementaire, Statut du Personnel, textes « Pers » et autres Notes et DP. Nous nous interrogeons donc sur la motivation des signataires, car leur signature est clairement en décalage avec les discours tenus sur leur volonté de faire respecter les textes réglementaires et le Statut. . . « *Le Statut rien que le Statut* » semble bien éloigné de cet accord. . .

Sous l'impulsion d'une logique libérale, inscrite dans les fondements d'une Europe pourtant rejetée par les Français par référendum, les Pouvoirs publics et les employeurs de la Branche poursuivent leur œuvre de destruction massive du Service Public de l'Électricité et du Gaz, du service public Républicain, du Statut des IEG.

Au passage, c'est encore une occasion d'amplifier la lutte contre le réchauffement climatique qui est gâchée.

Un accord qui vient au plus mauvais moment pour les Électriciens et Gaziers qui vont être soumis à ce diktat des « Banques d'Affaires ».

Qu'on l'appelle « Hercule », « Mon projet » ou le « grand EDF », le projet de découpage du plus gros groupe de notre Branche s'inscrit pleinement dans cette financiarisation déshumanisée.

C'est précisément face à ce genre de projet auquel FO s'oppose sans restriction, que **les Électriciens et Gaziers ont besoin de la « protection » statutaire**.

Il faut **renforcer** les obligations de reclassement dans les entreprises de la Branche, telles que portées par la Pers 212 notamment.

Il faut **amplifier** et non réduire les obligations de formation « tout au long de la carrière ».

Il faut **améliorer** la mobilité souhaitée, et non subie, entre les entreprises dans la Branche.

Il faut **imposer l'application du Statut** à toutes entreprises du monde de l'Énergie qui Produisent, Transportent, Distribuent, Commercialisent.

Et pas seulement pour les opérateurs Historiques !

Comment peut-on accepter que les nouveaux entrants dans notre Branche soient exonérés de mettre en œuvre les mêmes dispositions sociales à leurs salariés ?

Pour FO, pas d'ambiguïté !

Que l'on exploite une Centrale Nucléaire, un Cycle Combiné Gaz, une centrale Photovoltaïque. . . on doit appliquer le Statut.

Il en est de même pour les commerciaux et l'ensemble des activités tertiaires sans lesquelles « la machine » s'arrête !

Finalement, avec un accord tel que celui de ce début d'année, **ne pas réagir, c'est être spectateur, c'est ne rien faire et déjà gémir !**

Une autre voie est possible que celle de cet accord, que celle d'Hercule, c'est pourquoi FO invitent toutes les forces vives à se saisir de ces questions, à Agir pour ne pas Subir !

